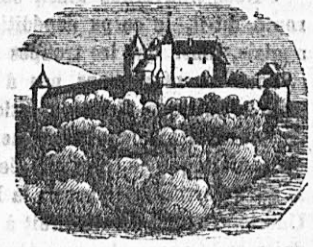




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 » . . . 6 mois » 2 50
 Étranger . . 1 an » 9 50
 » . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h9 8^h7. BULLE, dép. 5^h0 (5^h45) 1^h40 6^h20

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Étranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

Les déficits.

Que compte une toile d'un toit sur quelques milliers que comporte la couverture d'un bâtiment ? Peu de chose. Mais ce peu de chose devient cependant important si on néglige de procéder à la petite réparation devenue nécessaire. Pour avoir négligé ce petit détail, le propriétaire voit bientôt l'ouverture s'agrandir sous les efforts du vent, l'eau du ciel s'infiltrer dans son bâtiment et en détériorer complètement les poutres. Une réparation négligée, qui aurait coûté quelques centimes seulement et un peu de prévoyance occasionne en peu de temps une très grosse dépense qui peut mettre en péril la situation économique du propriétaire imprévoyant.

Ce ne sont pas seulement les particuliers qui commettent ces légères et pourtant importantes erreurs de prévoyance. Les Etats n'en sont pas exempts. On l'a vu dans notre canton où les déficits du budget, légers au début, n'ont pas effrayé nos hommes d'Etat. Quelques mille francs, sur un budget de plusieurs centaines de mille francs, c'est peu de chose, il est vrai, semblait-t-on dire. Mais cela a ouvert la porte aux déficits chroniques qui, par la force des choses et la force de l'habitude, sont devenus inquiétants pour notre avenir économique. Tout d'abord, on a couvert les déficits par des emprunts, entrant ainsi dans un cercle vicieux duquel il est actuellement fort malaisé de sortir. Après nous le déluge, semblaient dire nos seigneurs et maîtres. Ceux qui nous suivront feront comme ils pourront ; quant à nous, agissons comme nous le voulons et comme cela nous convient ! Cette belle théorie nous a conduits là où nous savons. Il faut trouver de nouvelles ressources et le peuple, bon enfant, au lieu de faire payer les pots cassés par ceux qui les ont brisés, se laisse docilement endosser la responsabilité de la situation obérée dans laquelle nous sommes englués jusqu'au cou.

Tout cela révèle un défaut de prévoyance et surtout l'absence complète d'esprit d'économie, de cet esprit dont était animé M. de Weck-Reynold et qui a permis au gouvernement libéral d'alors de faire face aux grosses dépenses de la construction des chemins de fer.

L'économie, en matière publique aussi bien qu'en matière privée, est la première condition d'une bonne marche des affaires. Il est inutile de rechercher de nouvelles ressources si, au fur et à mesure que montent les recettes, les dépenses s'accroissent démesurément. C'est donc dans la réalisation sérieuse d'économies que nous trouverons la sécurité de nos finances. On doit surtout mettre un terme aux dépenses improductives. Parmi ces dépenses-là on doit compter celles qui doivent créer des œuvres qui n'ont pas pour but un profit direct pour les finances de l'Etat. Les œuvres créées par gloire ne doivent en aucun cas absorber la principale de nos ressources budgétaires. Si le peuple fribourgeois consent à s'imposer des sacrifices pour faire face à la situation, ce n'est certainement pas dans le but d'augmenter encore nos dépenses générales ni surtout les dépenses pour des institutions nouvelles dont la nécessité ne se fait nullement sentir. Les peuples, pas plus que les individus, ne peuvent se nourrir de gloire. C'est là une denrée trop peu substantielle pour que le peuple puisse s'en contenter. C'est pourquoi l'on ne verrait pas de bon œil la mise en chantier de l'achèvement de ce gouffre que fat et que reste l'Université.

Mais ce n'est pas seulement dans le canton de Fribourg que s'est ouverte l'ère des déficits. La Confédération se trouve, à ce point de vue, dans une fort mauvaise posture. Le directeur fédéral des finances annonçait l'autre jour que notre dette ascendait à un milliard trois cents millions, dette pour le service de laquelle il nous fallait 95 millions par année. Il nous semble cependant que le peuple suisse a consenti à s'imposer un impôt extraordinaire, précisément pour couvrir une partie de cette grosse dette. Si celle-ci est amortie en une quinzaine d'années, par le produit de cet impôt, pourquoi parler des millions nécessaires à son amortissement. Celui-ci ne doit pas être pris dans le service ordinaire et le budget n'en doit pas être chargé.

Mais, même en faisant abstraction de cette cause, le déficit n'est pas moins réel et fort important. Ce qui est fort curieux, c'est de constater que nos dirigeants ne parlent que de ressources nouvelles ; ils réalisent des

prodiges d'habileté pour trouver de nouvelles matières imposables et jamais on ne les entend parler de la moindre restriction des dépenses. Est-ce à dire que les dépenses sont intangibles et qu'on ne trouverait aucune branche gourmande à élaguer ? Erreur, profonde erreur. Le budget militaire, en tout premier lieu, doit être considérablement diminué. Au lieu de 45 millions que comportent les dépenses futures prévues, ne pourrait-on l'abaisser à une vingtaine de millions au plus ? La situation actuelle le permettrait ; mais encore faudrait-il que l'on s'imposât d'éviter le gaspillage qui, trop souvent, préside aux dépenses publiques.

Parmi les ressources sur lesquelles on compte en haut lieu pour couvrir les déficits fédéraux, nous voyons le produit des douanes qui est budgété à 120 millions. Si ces 120 millions sont pris sur des articles de luxe, le peuple sera pleinement d'accord. Mais s'ils doivent être prélevés sur des denrées de première nécessité, notamment sur des marchandises de grande consommation, halte-là ! Le peuple a son mot à dire et les consommateurs ne veulent plus se laisser écraser par les impôts indirects.

Les aveux de Ludendorff.

Le général de Ludendorff, ancien chef d'état-major allemand, publie ses mémoires, nous dit la *Gazette de Lausanne*. Dans le volume de 350 pages environ qui vient de paraître, le général se défend d'avoir été l'auteur d'un mémoire daté du 19 mars 1918 qu'a reproduit, en le lui attribuant, le Livre jaune français des « Documents diplomatiques 1914 ». Or ce mémoire de mars 1913 n'est qu'une mise au point par le grand état-major prussien d'un mémoire de l'automne précédent dont Ludendorff avoue et proclame la paternité et dans lequel ont lit entre autres :

« Ce n'est que si tout un peuple est pénétré de la conviction que ses propres intérêts vitaux sont mis en danger par le tort fait à l'un de ses alliés, que l'esprit de sacrifice, qui est nécessaire à notre époque à toute nation pour pouvoir mener une guerre énergiquement, est obtenu. Les Etats d'aujourd'hui ne veulent plus de guerre de cabinet (*Kabinetsskriege*). »

Voilà un morceau qui explique assez les avions de Nuremberg, les soldats français à Namur et les empoisonnements de fontaine en Rhénanie : il fallait convaincre tout le peuple allemand du danger que couraient ses intérêts vitaux.

Après avoir posé en principe que la Triple Entente était une alliance offensive alors que la Triplice était purement défensive, où l'Allemagne ne tenait qu'à assurer son intégrité territoriale, Ludendorff examine la situation militaire et politique de la Triplice, où l'Allemagne est la plus menacée militairement, l'Autriche la plus menacée politiquement, et l'Italie, la moins menacée, militairement et politiquement.

« Si la guerre éclate, dit-il, il n'est pas douteux que les charges principales pèseront sur les épaules de l'Allemagne, encerclée de trois côtés par ses adversaires. Néanmoins, si nous réussissons à formuler le « *casus belli* », de telle façon que la nation coure aux armes avec enthousiasme et d'un élan unanime, nous pourrions envisager avec confiance, dans les circonstances actuelles, les tâches difficiles qui nous attendent. »

L'Allemagne réussit fort bien, comme on sait, à provoquer ce *casus belli*. Le moyen restait alors à épier, mais déjà l'état-major prussien prévoyait ce qu'il en tirerait :

« Si la situation politique de l'Europe ne se modifie pas, écrit Ludendorff, nous nous verrons obligés, par suite de la position centrale occupée par l'Allemagne, à faire front de plusieurs côtés, et par conséquent, à garder la défensive sur l'un des fronts afin de pouvoir prendre l'offensive sur l'autre. »

« Ce front ne pourra être que le front français. On peut y espérer une décision rapide, tandis qu'il est impossible de prévoir une fin à une guerre offensive à l'intérieur de la Russie. Mais, pour pouvoir prendre l'offensive en France, il sera nécessaire de violer la neutralité belge. Ce n'est qu'en violant le sol de la Belgique que l'on peut espérer pouvoir attaquer et battre l'armée française en rase campagne. »

On ne saurait être plus explicite : la parole était délibérément violée deux ans avant le propos du chiffon de papier. Il ne restait plus qu'à développer les conséquences militaires :

« Nous trouverons ainsi, sur notre route, dit-il, le corps expéditionnaire anglais, ainsi que les troupes belges, si nous ne réussissons pas à traiter avec la Belgique. Cette opération offre cependant des perspectives meilleures qu'une attaque de front dirigée contre la zone fortifiée de l'est de la France. Une telle attaque imposerait à la conduite de la guerre le caractère d'une guerre de position. Elle prendrait beaucoup de temps et priverait l'armée de l'élan et de l'initiative dont nous avons d'autant plus besoin que le nombre des ennemis auxquels nous aurons affaire sera grand. »

Le grand stratège n'avait oublié qu'une chose : la vaillance de la nation belge et de son souverain et la puissance de l'impondérable qu'est le bon droit.

NOUVELLES SUISSES

Chemins de fer fédéraux. — On songe à étendre de 40 ans le délai d'amortissement du prix de rachat des chemins de fer suisses. On obtiendrait ainsi une somme de 87 millions, qui serait appliquée à éteindre le déficit.

Il est question, en outre, de ne pas rompre MM. Dubou et Stockmar à la tête du 1^{er} arrondissement et de confier la direction du 1^{er} arrondissement à M. le directeur Gorjat, avec M. l'ingénieur Paschoud comme suppléant.

La grippe en Suisse. — M. le Dr Carrière, directeur du service suisse de l'hygiène publique, publie un rapport provisoire sur l'épidémie de grippe.

Le nombre des cas doit avoir dépassé les deux millions, c'est-à-dire que plus de la moitié de la population a été atteinte.

L'épidémie a tué jusqu'au 31 décembre 1918, près de 22,000 personnes, dont 9636 hommes et 5623 femmes de 20 à 49 ans. Il y a eu seulement 2000 décès en dessous de 20 ans, et 2500 décès au dessus de 50 ans. Ces décès ne concernent que 1918 ; il faudrait les majorer de 10 % environ pour savoir ce que la grippe a sacrifié de vies humaines en Suisse.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Faute du Père

PAR M. MARYAN

« Il est toujours facile de tourner une situation désagréable, et mieux vaut dénouer que rompre. »

Ce fut en conséquence de ce principe que Mme de Saint-Maur, ayant laissé s'écouler six semaines après la visite de Lia, choisit un vendredi pour déposer une carte à sa porte. Le pli qui devait ou ne devait pas marquer cette carte fut l'objet d'une discussion assez animée entre la mère et la fille. Amélie, qui souffrait de cette rupture, plia la carte en cachette, et y ajouta son nom également à la dérobée.

En rentrant, Mme de Saint-Maur décrivit à son concierge et à son valet de chambre la voiture et la personne de Lia.

« Si cette demoiselle revient, je n'y serai jamais », dit elle.

Mais Lia ne revint pas. Chez le général Laumont, c'avait été plus carré, plus brutal. Berthe, en trouvant le petit billet que Lia avait laissé en guise de carte de visite, bondit chez son père, et lui

car elle a sévi encore pendant les premiers mois de 1919.

Le congrès socialiste. — Le congrès du parti socialiste suisse s'est ouvert à Bâle, samedi matin.

Le bureau a été formé de MM. Reinhard (Berne), comme président, Welti (Bâle) et Meuwly (Fribourg), comme vice-présidents.

Au sujet des prochaines élections au Conseil national, le comité propose que des candidats socialistes soient présentés dans tous les arrondissements électoraux.

On a discuté ensuite la question de l'adhésion du parti à l'Internationale communiste. Le député Welti, de Bâle, a parlé pour ; M. le conseiller national Graber, contre.

Au vote, la motion du comité proposant de sortir de l'Internationale de Kiental a été adoptée par 450 voix contre 2.

Puis on a voté sur la proposition de la section de Winterthur de ne pas se prononcer sur l'affiliation à l'Internationale de Lénine qu'après avoir revu le programme du parti ; cette proposition a été repoussée par 267 voix contre 204.

Enfin, on a mis aux voix la motion du comité d'entrer dans la troisième Internationale et la motion de la section du Sentier de ne pas y adhérer.

Au vote, la proposition du comité l'a emporté par 318 voix contre 147 ; l'affiliation du parti socialiste suisse à l'Internationale bolchéviste a été ainsi décidée.

Le résultat du vote a été accueilli par de longs et bruyants applaudissements.

Par 224 voix contre 232 (le tiers des voix seulement étant requis), l'assemblée a décidé que le vote d'affiliation à l'Internationale sera soumis au referendum des sections.

Chaussures militaires. — Le Conseil fédéral a décrété que la remise de souliers aux hommes de la police d'armée, des troupes de surveillance, des troupes chargées d'assurer le maintien de l'ordre et en général aux détachements qui se trouvent en service, fera l'objet de nouvelles prescriptions. Les sous-officiers et soldats qui

entrent dans la police d'armée reçoivent deux paires de souliers de la Confédération, prélevées sur les réserves de chaussures usagées. Les officiers, sous-officiers et soldats des troupes de surveillance et d'ordre, ainsi les hommes des autres détachements, reçoivent en entrant une paire de souliers de marche neufs, au prix de 38 fr. et une autre paire de souliers de marche ou de montagne, celle-ci seulement pour la durée de leur service militaire.

L'entretien et la remise en état des souliers d'ordonnance n'exécutent aux frais de la Confédération.

L'ordonnance entre immédiatement en vigueur ; elle abroge les arrêtés précédents.

Plus d'inspections d'armes. — Le Conseil fédéral a décidé de supprimer, pour le reste de l'année, toutes les inspections d'armes et d'habillement dans les communes.

Recettes des douanes. — Les recettes des douanes se sont élevées, au mois de juillet 1919, à 6,483,099.49 francs (juillet 1918, 3,910,882 fr. 36). Augmentation des recettes en 1919 : 2,572,217 fr. 13.

Du 1^{er} janvier à fin juillet 1919, 34 millions 183,062 fr. 60 (1918, 25,283 mille 713 fr. 72). Augmentation des recettes en 1919 : 8,899,348 fr. 88.

Un soldat se noie dans le Rhin. — Le fusilier Wilhelm Schlecht, de Zurich, 24 ans, appartenant aux troupes de garde de la frontière, s'est noyé dans le Rhin, à Rorschach. Le cadavre n'a pas été retrouvé.

La Suisse et la Société des nations. — Voici le texte de l'arrêté que le Conseil fédéral soumet aux Chambres : L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

Après avoir pris connaissance d'un Message du Conseil fédéral en date du 4 août 1919 ;

Constatant que la neutralité perpétuelle de la Suisse, reconnue notamment par l'Acte du 20 novembre 1815, est envisagée par l'article 435 du traité de paix conclu le 28 juin 1919, entre les puissances alliées et associées et l'Allemagne, comme un engagement international pour le maintien de la paix, et que la neutralité perpétuelle

de la Suisse, conformément à l'article XXI du Pacte de la Société des Nations, doit être considérée comme n'étant incompatible avec aucune des dispositions du dit pacte, décrète :

I. Un chapitre quatrième (Société des nations) sera ajouté à la Constitution fédérale 29 mai 1874. Il comprendra l'unique article suivant (art. 124) : « La Suisse accède au Pacte de la Société des nations, adopté le 28 avril 1919, par la Conférence de la paix réunie à Paris.

« Les dispositions de la Constitution fédérale concernant la ratification de traités internationaux sont applicables à la ratification des amendements apportés au dit pacte et à l'approbation des conventions de tout genre qui sont en rapport avec la Société des nations.

« Les décisions relatives à la dénonciation du pacte ou à la sortie de la Société des nations doivent être soumises au vote du peuple et des cantons. »

II. Le présent arrêté fédéral sera soumis au vote du peuple et des cantons.

III. Le Conseil fédéral est chargé de l'exécution du présent arrêté.

— **Accident alpestre.** — Le touriste Willy Schalch, de Schaffhouse, a fait une chute mortelle sur le versant nord du Rotondo. Le cadavre a été retrouvé.

Le Pizzo Rotondo est la double cime principale du massif du Saint-Gothard. Les deux cimes ont une altitude de 3197 et 3170 mètres.

Vaud. — Plus d'automobiles le dimanche. — Le Conseil d'Etat vaudois a décidé d'interdire, sous réserve d'un certain nombre d'exceptions, la circulation des automobiles le dimanche, dès le 24 août, jusqu'au 31 octobre, de 10 heures du matin à 7 heures du soir.

Berne. — **Grand incendie.** — Vendredi matin, six maisons de paysans ont été incendiées à Lauperswil. L'incendie a éclaté dans une subergue on ignore dans quelles circonstances. Seul, le bétail a été sauvé.

Les dégâts sont considérables. — **Les foins à la montagne.** — Sur l'alpe Weissenried, près de Blatten (Lötschental), Mme Maria Bellwald, qui faisait les foins, a été atteinte par une pierre et tuée. Elle était âgée de 62 ans.

Neuchâtel. — **Les vols.** — Mardi soir, un voleur a pénétré dans le logement de M. Kunti, voiturier, à La Chaux-de-Fonds, et a dérobé, après avoir fracturé un meuble, la somme de 15,000 francs.

Valais. — **Anthracite.** — Les mines d'anthracite actuellement en exploitation : Collonges, Dorénaz, Nér...

Tout ce qui nous entoure doit être pur, ma fille, nos amis, nos relations... Je rougis de prendre la main d'un homme que je ne connais pas ; c'est là un genre de mensonge que je n'ai jamais commis... Ne pleure pas... Ton amie vit d'ailleurs dans un monde où elle t'oubliera vite, et notre quatrième étage n'a rien de commun avec son hôtel... pas plus que son coquin de père avec ton père, à toi... »

Berthe l'embrassa à travers ses larmes.

« Pas même une carte ?... demanda Mme Laumont d'un ton bas et timide.

« Pas même une carte ! dit le général d'un ton ferme. Notre nom ne doit pas traîner dans cette maison-là... Et si cette demoiselle revient, je ne veux pas qu'on la reçoive... »

Mais, là non plus, Lia ne revint pas. (A suivre.)

A L'ÉTRANGER

Les Hindous dans la grande...

L'Inde a fourni, en hommes à l'armée britannique 343 000 ont passé les m... bre des tués a atteint 36

Des officiers insultés à Be...

Un incident vient de se produire à Berlin où la population de plus en plus excitée contre les missions de l'Entente leur service à circuler dans les rues. Mardi soir, italiens furent insultés par... Comme l'un des officiers... tent, une foule énorme... pidement et menaça de... vais parti aux Italiens. La... police réussirent néanmoins... léger, à les faire monter... automobile et à les mettre... taxi eut grand-peine à d... fat assailli à coups de pie... cependant n'a été blessé... que cette affaire aura des... matiques car les officiers... des excuses du gouvern... mand.

Un croiseur c...

Le croiseur-protégé ita... cata a coulé à l'entrée... Suez, à la suite de l'exp... chaudière. Le nombre de... élevé. L'entrée du canal

Un gros incendie à l...

Un formidable incendie... vastes bâtiments de la gr... à la gare de la Viotte. U... renfermant de l'éther o'... les vapeurs d'éther se... dans le hall, il a suffi... pour les enflammer. Deu... arrosés par le dangereux... été grièvement brûlés et... tres sont blessés. De ten... des explosions se faisaie... étaient des bombes... d'essence qui sautaient. L... chiffrent par plusieurs... mille francs.

On annonce deux dé... MM. Charles Godard et Pa... des brûlures reçues dan... Les travaux de déblaiem... ombres, qui sont long... activement.

La férocité tur...

On mande de Smyrne : Il ressort d'une enqu... sur la boucherie d'Aïlin... de la courte réoccupation... par les Turcs, ceux-ci o... savagerie jusqu'à massac... des Eclaireurs d'Aïlin, N... après lui avoir arraché le... que vingt de ses camar... seul crime fut d'être resté... traditions de devoirs de l... d'avoir voulu secourir jusq... leurs frères chrétiens en c...

Un train de so... tamponné.

Dans la nuit de jeudi... l'express Paris Strasbourg... près de Blainville-la-Gran... de permissionnaires. Il y... 34 blessés.

Un dépôt de mun... explose à Colo...

On mande de Cologne... de munitions a fait explos... braves personnes ont été... cette explosion. On a re...

